

BULLETIN D'INSCRIPTION 2026-2027 / EFK 6-13 ANS

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Nom & Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal & Ville :

Numéro de Sécurité sociale :

Adresse mail :

Nom & Prénom de la mère :

Téléphone :

Nom & Prénom du père :

Téléphone :

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

Pathologie connues et conduite à tenir en cas de crise (allergies, asthme, épilepsie, médicament à donner) : _____

Personne à contacter en cas d'urgence : _____

Téléphone : _____ Adresse mail : _____

AUTORISATION EN CAS D'ACCIDENT

Je soussigné(e) _____, représentant légal de _____

autorise les dirigeants du club à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident survenu dans le cadre de la pratique du karting.

Signature et date précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé"

BULLETIN D'INSCRIPTION 2026-2027 / EFK 6-13 ANS

DROIT À L'IMAGE

Je soussigné(e) _____, représentant légal de _____

- autorise, à titre gracieux (sans contrepartie financière, la diffusion de vidéos, photographies, réalisées dans le cadre de la pratique du karting où figure mon enfant. Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction de ces documents ne porteront pas atteinte à son honneur et à sa réputation
- n'autorise pas une telle diffusion.

LICENCE FFSA OBLIGATOIRE - PRIX : 45€

Le coût de la licence FFSA n'est pas inclus dans le tarif de la KSM Academy et fait l'objet d'une facturation distincte.

Cette licence est obligatoire pour participer aux activités de l'École Française de Karting (EFK). Elle garantit aux pilotes une couverture adaptée ainsi qu'un cadre réglementaire et sécurisé pour la pratique du karting.

Le Karting de Saint-Malo se charge de l'ensemble des démarches d'adhésion, réalisées en partenariat avec l'ASK Lohéac.

Première inscription : ce qu'il faut savoir

<https://www.ffsa-efk.com/quest-ce-quune-efk/licence/>

FRAIS D'INSCRIPTION

Le montant de l'inscription à la KSM Academy est fixé à 720€ pour l'année.

Ce tarif comprend l'ensemble des séances de formation ainsi que la mise à disposition des karts utilisés dans le cadre des cours.

Ne sont pas inclus dans ce montant :

- la licence FFSA, obligatoire pour participer aux activités de l'EFK ;
- l'équipement personnel du pilote (combinaison, gants, chaussures, etc).

BULLETIN D'INSCRIPTION 2026-2027 / EFK 6-13 ANS

MODALITÉS DE PAIEMENT

Le montant de l'inscription, soit 720€, peut être réglé :

- en une seule fois par chèque ou par carte bancaire lors du premier cours ;
- ou en deux fois par chèque.

Dans le cadre d'un paiement en deux échéances, les deux chèques devront être remis dès le premier cours.

- le premier chèque sera encaissé au mois de septembre ;
- le second chèque sera encaissé au mois de février ;

Le montant de la licence FFSA, obligatoire pour participer aux activités de l'École Française de Karting, devra être réglé intégralement lors du premier cours.

L'inscription définitive à l'EFK ne pourra être validée qu'après réception du règlement de la licence et de l'ensemble des documents administratifs demandés.

ÉQUIPEMENT

Pour les cours, le Karting de Saint-Malo met à disposition de chaque élève :

- un casque
- une minerve
- une combinaison de pluie en cas d'intempéries

Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, chaque pilote doit obligatoirement être équipé :

- d'une combinaison de karting
- d'une paire de gants
- d'une cagoule

Le Karting Saint-Malo propose un pack d'équipement pilote comprenant :

- une combinaison
- une paire de gants
- une cagoule
- une paire de chausures de karting
- un t-shirt pilote

Tarif du pack : 210€

Les pilotes disposant déjà d'un équipement conforme peuvent naturellement l'utiliser lors des cours. Concernant l'achat d'un casque personnel, notre équipe peut également vous accompagner dans le choix d'un modèle adapté à la pratique du karting et à la morphologie du pilote.

BULLETIN D'INSCRIPTION 2026-2027 / EFK 6-13 ANS

L'École Française de Karting (EFK) de Saint-Malo a pour objectif d'enseigner la pratique du karting dans un cadre sécurisé, pédagogique, et convivial. L'apprentissage du pilotage doit se faire dans le respect, la bonne humeur et avec l'envie de progresser.

Déroulement des cours :

Les cours se déroulent le samedi matin de 9h00 à 11h00 sur le circuit du Karting de Saint-Malo.

Chaque séance comprend :

- une partie théorique en salle
- une partie pratique sur la piste
- ainsi qu'une préparation physique adaptée.

L'EFK est accessible à partir de 6 ans avec une taille minimale obligatoire de 1m25.

Les élèves doivent également être capables de commencer la lecture et l'écriture, certains exercices pédagogiques et questionnaires nécessitant une compréhension écrite simple.

Équipement obligatoire

- une combinaison
- une paire de gants
- des chaussures fermées
- le casque ainsi que la minerve peuvent être prêtés par le circuit
- par temps de pluie, il est conseillé de prévoir des vêtements de rechange pour le retour
- en période hivernale, une seconde paire de gants ou des gants de ski sont fortement recommandés.

Matériel utilisé

Les élèves évolueront sur des karts loisirs 160cm³ développant environ 4,5 chevaux, spécialement adaptés à l'apprentissage du pilotage.

Conditions météorologiques

L'EFK Karting Saint-Malo se réserve le droit de reporter une séance si les conditions météorologiques ou de sécurité ne permettent pas le bon déroulement du cours.

Une date de remplacement sera alors proposée aux familles.

BULLETIN D'INSCRIPTION 2026-2027 / EFK 6-13 ANS

Sécurité et comportement :

La sécurité reste la priorité absolue de l'EFK Karting Saint-Malo.

Chaque élève s'engage à :

- écouter attentivement les consignes des moniteurs
- respecter les règles de sécurité
- adopter un comportement respectueux envers les autres élèves, les moniteurs et le matériel

L'attitude des moniteurs se veut bienveillante et pédagogique afin que chacun puisse apprendre tout en prenant du plaisir.

Toute attitude dangereuse, irrespectueuse ou antisportive pourra entraîner une exclusion temporaire ou définitive de l'école.

Responsabilité matériel

Les dommages liés à une utilisation normale des karts sont pris en charge par l'EFK Karting Saint-Malo.

En revanche, toute casse résultant d'une utilisation anormale, dangereuse ou volontaire pourra être refacturée au pilote ou à son responsable légal.

Présence des accompagnateurs

Afin de garantir la concentration des élèves et le bon déroulement des séances, les accompagnateurs sont invités à ne pas intervenir pendant les cours. Il est même recommandé de ne pas rester sur site durant la séance.

Aucun parent ou accompagnateur ne doit intervenir auprès des élèves ou des moniteurs pendant les activités.

Tout comportement perturbateur, irrespectueux ou antisportif envers les moniteurs, les enfants ou l'organisation pourra donner lieu à un entretien avec la direction de l'EFK et pourra entraîner l'exclusion définitive de l'élève si nécessaire.

Je soussigné(e) _____, représentant légal de _____
avoir pris connaissance du règlement.

Signature et date précédée de la mention manuscrite "Lu et approuvé"

QUESTIONNAIRE DE SANTE - POUR LES TITRES DE PARTICIPATION COMPÉTITION/EFK KARTING

NOTE A L'USAGE DES DEMANDEURS DE TP COMPETITION/EFK KARTING
La délivrance d'un TP compétition karting ou d'un TP annuel EFK n'est plus soumise à l'obligation de fournir un certificat médical.

Le demandeur doit attester sur l'honneur avoir rempli un questionnaire de santé en remplissant et en signant l'attestation ci-dessous. Selon les réponses apportées, la présentation d'un certificat médical pourra être exigé.

Seule l'attestation ci-dessous doit être remise à l'AS. Le questionnaire de santé doit être conservé par le pratiquant et remis uniquement le cas échéant à son médecin.

Vous trouverez ci-après les deux questionnaires de santé :

- un questionnaire pour les pratiquants MINEURS à remplir avec leur représentant légal ;
- un questionnaire pour les pratiquants MAJEURS ;

TP COMPETITIONS/EFK KARTINGS-SOUMIS AU QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

TPNCCK NATIONAL COURSE CLUBS KARTING

TPNKL NATIONAL KARTING LOISIR

TPANEFK ANNUEL NATIONAL ECOLE FRANCAISE DE KARTING

A REMPLIR - PRATIQUANT MINEUR

Le certificat médical n'est pas obligatoire. Ce principe est applicable uniquement si la condition suivante est respectée :

- l'intéressé doit répondre au questionnaire de santé joint ci-après et attester d'une réponse négative à toutes les questions. Dans le cas contraire vous devez fournir le certificat médical ci-dessus.

Par la présente, le pratiquant mineur et son représentant légal confirment avoir

- Répondu NON à toutes les questions
- Répondu OUI à une ou plusieurs questions et devoir fournir un

certificat médical

Le représentant légal certifie que les informations figurant sur le présent document sont exactes.

Nom, Prénom, représentant légal du demandeur :

Date et Signature :

A REMPLIR - PRATIQUANT MAJEUR

Le certificat médical n'est pas obligatoire. Ce principe est applicable uniquement si la condition suivante est respectée :

- l'intéressé doit répondre au questionnaire de santé joint ci-après et attester d'une réponse négative à toutes les questions. Dans le cas contraire vous devez fournir le certificat médical ci-dessus.

Par la présente, le pratiquant majeur confirme avoir pris connaissance du questionnaire et atteste avoir :

- Répondu NON à toutes les questions
- Répondu OUI à une ou plusieurs questions et devoir fournir un

certificat médical

Je certifie que les informations figurant sur le présent document sont exactes. Nom, Prénom du demandeur :

Date et Signature :



BULLETIN D'INSCRIPTION 2026-2027 / EFK 6-13 ANS

DOCUMENTS À TRANSMETTRE

Pièce d'identité ou copie du livret de famille pour les mineurs

Autorisation parentale pour les mineurs

Remplir le questionnaire de santé page 6